

Questionnaire mutuelle : les résultats

Début septembre constatant que les négociations en cours sur la complémentaire santé se déroulaient sans que les salariés aient eu voix au chapitre, SUD Lardy avait estimé que c'était avant tout à vous de décider. Nous vous avons alors sollicités pour donner votre avis dans un questionnaire.

C'est près d'un salarié sur dix qui, en seulement trois jours, ont répondu à ce questionnaire. Et nous les remercions d'avoir consacré un peu de leur temps à nous répondre.

Les sondés désirent une complémentaire d'entreprise qui soit :

Obligatoire



Avec une subvention Renault s'élevant à:



Avec les retraités subventionnés comme les actifs



Avec l'intégralité des frais restant à ma charge couverts par la mutuelle



C'est donc l'écrasante majorité des salariés consultés qui voulaient une complémentaire facultative, qui ne défavorise pas les retraités Renault. Les salariés se sont exprimés en faveur d'une couverture de qualité puisqu'ils désirent une mutuelle qui prenne en charge l'intégralité des frais de santé.

Quant à la participation de Renault vous êtes 86,6% à estimer qu'elle doit s'élever au minimum à 75% et 67,5% à penser que cette complémentaire doit être financée à 100% par Renault.

Il faut aussi rajouter que l'intégralité des sondés qui désiraient que la complémentaire soit obligatoire voulaient que cette obligation soit accompagnée d'une cotisation définie en fonction du salaire et de la situation de chacun.

Ce qui a été négocié et signé en central par les partenaires sociaux se situe donc bien loin des véritables aspirations exprimées par les salariés.

Sans vous, rien ne changera. Alors profitons des prochaines mobilisations pour y revendiquer collectivement, une augmentation de la participation patronale dans nos cotisations.

Parce que ce n'est pas en revendiquant moins que l'on obtiendra plus !

Ça bouge dans les usines et au Techno.

Les plus touchés par cette complémentaire forcée ; ce sont bien sur nos collègues en usine qui se verront prélevés de 111,30€ tous les mois pour leur famille. Cette ponction va, pour eux, représenter un énorme sacrifice, puisqu'en majorité ils sont au coefficient 185 et touchent seulement 1564 € par mois.

SUD Douai a aussi fait une enquête et là-bas les salariés sont, à plus de 98%, contre une mutuelle obligatoire. Ils sont en majorité pour que la participation de Renault soit supérieure à 75% et pour que les retraités ne soient pas lésés. Un débrayage a même eu lieu le 16 octobre dernier.

La **CGT** Cléon est à l'initiative d'une pétition, réclamant une hausse de la participation patronale dans la complémentaire forcée. Celle-ci a déjà obtenu 1000 signatures.

SUD Guyancourt a lancé une pétition pour une mutuelle non imposée, avec une participation de Renault s'élevant à 100% et mise en place après consultation des salariés.

Elections professionnelles : toujours le flou le plus complet !

Le 7 octobre, la direction a réuni les organisations syndicales de Lardy pour une réunion de cadrage sur les prochaines élections professionnelles.

La négociation en vue d'un accord sur le vote électronique est actuellement officiellement terminée (SUD n'était pas convié). A l'heure où nous tirons ce tract, les signataires ne sont pas encore connus. Ensuite, sera négocié le Protocole d'Accord Préélectoral. La direction voudrait que les élections professionnelles aient lieu au plus tard avant le 06 février 2015.

On ne voit pas pourquoi la direction est si pressée, une fois de plus elle ne donne pas aux organisations syndicales le temps et les moyens de pouvoir vérifier quel est réellement le nombre de salariés prestataires à Lardy.

Prestataires : VOTEZ !

Au sujet du droit de vote des prestataires, la direction rejette la responsabilité du recensement des votants sur les entreprises extérieures.

En effet, les prestataires peuvent choisir de voter aux prochaines élections professionnelles de Lardy si leur présence a été continue dans l'établissement pendant 12 mois.

Ils ont aussi la possibilité d'être candidat aux élections DP si leur présence a été continue pendant 24 mois.

La direction a envoyé un courrier à toutes les sociétés de prestations de Lardy. Celles-ci doivent normalement contacter leurs salariés pour leur demander s'ils désirent voter aux prochaines élections.

Malheureusement, nous avons constaté lors des derniers recensements que bon nombre de sociétés de prestations ne prenaient pas la peine de contacter leurs salariés sur ce sujet.

L'expérience de ces dernières années nous a montré que c'est vers les organisations de RENAULT Lardy que nos camarades prestataires se tournent lorsqu'ils rencontrent un problème. Comme lors des derniers mouvements chez **AKKA**, **PEI**, **ISS**. Nous conseillons donc aux salariés prestataires de choisir leurs délégués à Lardy en votant avec les salariés RENAULT lors des prochaines élections professionnelles.

Les prestataires de Lardy qui remplissent les critères pour être électeurs et qui n'ont pas été contactés par leur entreprise peuvent se faire connaître auprès des militants SUD.